

Mme - Nom : ..... Prénom : .....  
M. - Nom : ..... Prénom : .....  
Collégien ou lycéen : Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code poste : ..... Commune : .....  
Tél. : ..... / .....  
E-mail : ..... @ .....



Le jumelage repose sur un principe de réciprocité. Nous sommes chaleureusement accueillis dans les familles allemandes de Neukirchen. En échange, nous nous faisons un plaisir de les recevoir gracieusement et les héberger une fois tous les deux ans, lors de la rencontre à Longpont.

Adhérent(s) au Comité de Jumelage de Longpont-sur-Orge pour l'année civile 202..

Formule choisie :

- Individuelle : 15 €  
 Couple/famille : 30 €  
 demandeurs d'emploi : gratuit  
 < 25 ans : 8 € (Un mineur est obligatoirement représenté par un parent).

Règlement de la somme de ..... €

- par chèque à l'ordre du Comité de Jumelage de Longpont-sur-Orge.  
 par virement IBAN FR76 1820 6000 4660 2450 3052 564

### Droit à l'image

Le(s) soussigné(s) autorise(nt) le Comité de Jumelage à disposer librement des photos ou films enregistrés dans le cadre de ses manifestations et sur lesquels il(s) figure(nt) pour la promotion du Comité de Jumelage.

Longpont-sur-Orge, le.....

*Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »*

**A retourner à Patricia Perron – 86 rue Nicolas Vaudin 91360 Epinay-sur-Orge**

Madame, Monsieur,

Vous venez d'adhérer pour la première fois au Comité de Jumelage et nous vous en remercions. Pour vous faciliter votre intégration dans votre association, voici quelques informations à retenir sur le fonctionnement de notre jumelage.

### **Principe fondateur du jumelage :**

Le jumelage repose sur un principe de réciprocité. Nous sommes chaleureusement accueillis dans les familles allemandes de Neukirchen. En échange, nous nous faisons un plaisir de les recevoir gracieusement et les héberger une fois tous les deux ans, lors de la rencontre à Longpont.

### **Rencontre à Longpont :**

- Chaque famille Longipontaine participant à la rencontre prend en charge les frais induits par sa propre participation et par celle de ses correspondants allemands. Ainsi, par exemple, un couple Longipontain recevant un couple allemand paiera pour 4 personnes.
- Les allemands, quant à eux, supportent leurs propres frais de transport.

### **Rencontre à Neukirchen :**

- De la même façon, réciproquement, les allemands prennent totalement en charge les Longipontains.
- Les Longipontains supportent leurs seuls frais de transport.

### **A noter :**

Dans la participation aux frais demandée aux familles, ne sont pas compris les autres frais inhérents à la vie quotidienne (autres repas, petits déjeuner, sorties non prévues au programme officiel, ...) qui restent des choix personnels.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions.

Présidente : Evelyne Ancel : Tel 06 01 07 77 64 / contact@comite-jumelage-longpont91.com